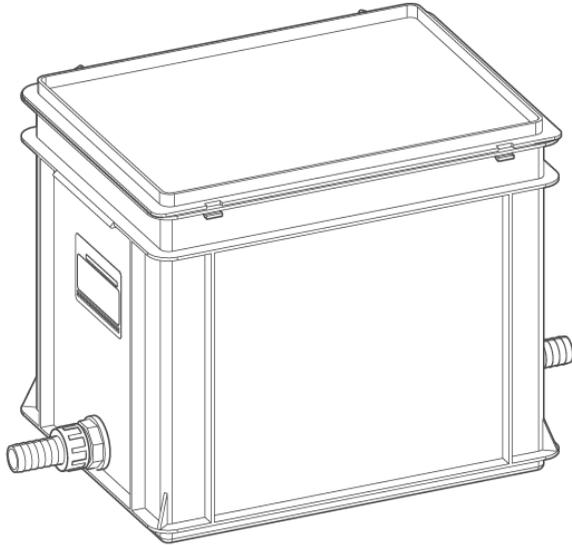




qr.gruenbeck.de/035

L'eau, c'est notre métier.



Accessoires | Boîte de préfiltration du condensat DN 25

Notice d'utilisation

grünbeck

Contact central
Germany

Vente

 +49 (0)9074 41-0

Service après-vente

 +49 (0)9074 41-333
service@gruenbeck.de

Disponibilité

Du lundi au jeudi
7h00 - 18h00

Vendredi

7h00 - 16h00

Sous réserve de modifications techniques.
© by Grünbeck Wasseraufbereitung GmbH

Notice d'utilisation originale

Version : avril 2022

Réf. : 410890-fr_015

Table des matières

1	Introduction	5	5.2	Contrôle du contenu de la livraison	21
1.1	Validité de la notice d'utilisation	5	5.3	Installation sanitaire	22
1.2	Documents conjointement applicables	5	6	Mise en service	26
1.3	Identification du produit.....	6	6.1	Remplissage de la boîte de préfiltration de condensat	26
1.4	Symboles utilisés	7	6.2	Contrôle du produit	27
1.5	Représentation des avertissements.....	7	6.3	Remise du produit à l'exploitant	28
1.6	Exigences concernant le personnel	8	7	Fonctionnement/utilisation	29
2	Sécurité	11	8	Entretien	30
2.1	Mesures de sécurité	11	8.1	Nettoyage	30
2.2	Comportement en cas d'urgence...	13	8.2	Intervalles	31
3	Description du produit	14	8.3	Inspection	32
3.1	Utilisation conforme	14	8.4	Maintenance	33
3.2	Composants du produit.....	15	8.5	Consommables.....	36
3.3	Description du fonctionnement	16	8.6	Pièces de rechange	36
3.4	Accessoires	17	8.7	Pièces d'usure	36
4	Transport, mise en place et stockage	18	9	Défaut	37
4.1	Expédition/livraison/emballage	18	9.1	Observations	37
4.2	Transport/mise en place	18	10	Mise hors service	38
4.3	Stockage	18	10.1	Mise à l'arrêt temporaire	38
5	Installation	19	10.2	Remise en service	38
5.1	Exigences à remplir sur le lieu d'installation	20	11	Démontage et mise au rebut	39
			11.1	Démontage	39
			11.2	Mise au rebut.....	40

12	Caractéristiques techniques	42
13	Manuel de service	43
13.1	Protocole de mise en service	43
13.2	Maintenance	44

1 Introduction

Cette notice d'utilisation s'adresse à l'exploitant, à l'opérateur et aux personnels qualifiés pour leur permettre une manipulation du produit sûre et efficace. Cette notice d'utilisation fait partie intégrante du produit.

- Avant d'utiliser le produit, lire attentivement cette notice d'utilisation ainsi que les notices d'utilisation des composants présentés dans cette notice.
- Respecter toutes les consignes de sécurité et instructions opératoires.
- Conserver cette notice d'utilisation ainsi que tous les autres documents conjointement applicables afin qu'ils soient disponibles en cas de besoin.

Les illustrations contenues dans cette notice d'utilisation servent à la compréhension fondamentale et peuvent présenter des différences avec le modèle réel.

1.1 Validité de la notice d'utilisation

Cette notice d'utilisation est valable pour Produit suivant :

- Boîte de préfiltration du condensat DN 25

1.2 Documents conjointement applicables

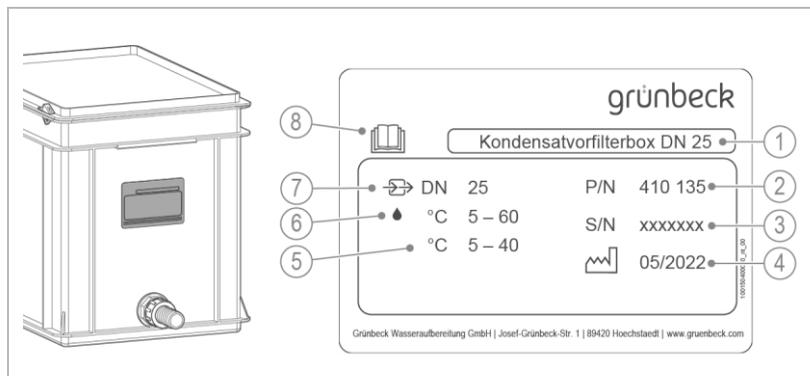
- Fiche technique de sécurité pour charbon actif

1.3 Identification du produit

La désignation du produit et le numéro de référence indiqués sur la plaque signalétique vous permettent d'identifier votre produit.

- Vérifier si les produits mentionnés au chapitre 1.1 correspondent à votre produit.

La plaque signalétique se trouve à l'avant de la boîte de préfiltration du condensat.



Désignation	
1	Désignation du produit
2	Réf.
3	N° de série
4	Date de fabrication
5	Température ambiante

Désignation	
6	Température du condensat
7	Diamètre nominal de raccordement
8	Respecter la notice d'utilisation

1.4 Symboles utilisés

Symbole	Signification
	Danger et risque
	Information ou condition importante
	Information utile ou conseil pratique
	Documentation écrite requise
	Référence à des documents plus détaillés
	Tâches devant être exécutées uniquement par des personnels qualifiés
	Tâches devant être exécutées uniquement par des électriciens qualifiés
	Tâches devant être exécutées uniquement par le service après-vente

1.5 Représentation des avertissements

Cette notice d'utilisation contient des consignes que vous devez respecter pour votre sécurité personnelle. Ces consignes sont accompagnées d'un signal d'avertissement et se présentent comme suit :



MENTION D'AVERTISSEMENT

Nature et source du danger

- Conséquences possibles
- Mesures de prévention

Les mentions d'avertissement suivantes définies selon le degré de dangerosité et peuvent apparaître dans le présent document :

Mention d'avertissement et panneau avertisseur		Conséquences en cas de non-respect des consignes	
	DANGER		Mort ou graves blessures
	AVERTISSEMENT	Dommmages physiques	Mort ou graves blessures possibles
	ATTENTION		Possibilité de blessures de gravité moyenne ou de blessures légères
	REMARQUE	Dommmages matériels	Endommagement possible de composants, du produit et/ou de son fonctionnement ou d'un bien matériel dans son environnement

1.6 Exigences concernant le personnel

Au cours des différentes phases de vie du produit, différentes personnes sont amenées à effectuer différentes tâches sur le produit. Ces travaux exigent des qualifications différentes.

1.6.1 Qualification du personnel

Personnel	Conditions requises
Opérateur	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de connaissances techniques particulières • Connaissance des tâches attribuées • Connaissance des dangers possibles en cas de comportement non conforme • Connaissances des dispositifs de sécurité et mesures de protection requis • Connaissances des risques résiduels
Exploitant	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances techniques spécifiques au produit • Connaissances des dispositions légales concernant la prévention des accidents et la sécurité au travail

Personnel	Conditions requises
Personnel qualifié <ul style="list-style-type: none"> • Électrotechnique • Technique sanitaire (SHK) • Transport 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation technique • Connaissances des normes et prescriptions applicables • Connaissances relatives à la détection et à l'évitement de risques potentiels • Connaissances des dispositions légales concernant la prévention des accidents
Service après-vente (SAV de l'usine/SAV contractuel)	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances techniques approfondies spécifiques au produit • Formation dispensée par la société Grünbeck

1.6.2 Autorisations du personnel

Le tableau suivant décrit quelles tâches doivent être exécutées par qui.

	Opérateur	Exploitant	Personnel qualifié	Service après vente
Transport et stockage		X	X	X
Installation et montage		X	X	X
Mise en service			X	X
Fonctionnement et utilisation	X	X	X	X
Nettoyage	X	X	X	X
Inspection	X	X	X	X
Maintenance			X	X
Élimination des dysfonctionnements	X	X	X	X
Entretien			X	X
Mise hors service et remise en service			X	X
Démontage et mise au rebut			X	X

1.6.3 Équipement de protection individuelle

- ▶ En qualité d'exploitant, veiller à ce que l'équipement de protection individuelle requis soit disponible.

L'équipement de protection individuelle (EPI) comprend les composants suivants :



Gants de protection



Lunettes de protection

2 Sécurité

2.1 Mesures de sécurité

- Respecter les prescriptions locales applicables en matière de prévention des accidents et de sécurité au travail.
- Respecter la directive suivante applicable au traitement du condensat provenant de chaudières à condensation et à son évacuation dans les égouts publics :
 - Document de travail DWA-A 251:2011 « Condensats provenant des chaudières à condensation »
 - DVGW VP 114 « Installations de neutralisation pour chaudières à gaz ; exigences et contrôle »

2.1.1 Obligation de neutralisation conformément au document de travail DWA-A 251:2011

Extrait de la norme

Puissance thermique nominale	La neutralisation pour installations de chauffage et moteurs sans catalyseur est nécessaire pour			
	GAZ	Fioul DIN 51603-1 pauvre en soufre	Combustibles alternatifs DIN 51603-6	Fioul DIN 51603-1
< 25 kW	non ^{1), 2)}	non ^{1), 2)}	non ^{1), 2)}	oui
25 kW à 200 kW	non ^{1), 2), 3)}	non ^{1), 2), 3)}	non ^{1), 2)}	oui
> 200 kW	oui	oui	oui	oui

La neutralisation reste cependant nécessaire :

¹⁾ pour l'évacuation des eaux usées domestiques dans les petites installations d'épuration,

²⁾ pour les bâtiments et les terrains dont les conduites d'évacuation des eaux ne satisfont pas aux exigences relatives aux matériaux présentées à la section 5.3,

³⁾ pour les bâtiments qui ne remplissent pas les conditions de mélange suffisant présentées à la section 4.1.1.

- Mettre l'installation en service uniquement après que tous les composants ont été correctement montés.
- Ne procéder à aucune modification, transformation ou extension sur le produit.
- Pour la maintenance et les réparations, utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine.
- Garder les locaux fermés pour en interdire l'accès non autorisé de manière à protéger de risques résiduels des personnes vulnérables ou non instruites.
- Respecter les intervalles de maintenance (voir chapitre 8.2).

2.1.2 Dangers mécaniques

- Vous ne devez en aucun cas retirer, ponter ou désactiver les dispositifs de sécurité de quelque manière que ce soit.
- Vérifiez que le produit est disposé de manière à ne pas tomber et que sa stabilité est garantie à tout moment.

2.1.3 Danger lié au condensat

- Le condensat non neutralisé est acide et peut entraîner des brûlures et des irritations en cas de contact avec la peau ou les yeux.
- Éviter tout contact du condensat avec la peau/les yeux.
- Lors des travaux avec le condensat, porter un équipement de protection individuelle.
- Le condensat peut entraîner des endommagements des surfaces mouillées.

Nettoyage/mise au rebut

- Absorber aussitôt les fuites de condensat non neutralisé avec des chiffons à usage unique.
- Mettre au rebut le condensat recueilli avec les déchets résiduels dans le respect de l'environnement.

2.1.4 Groupe de personnes vulnérables

- Ce produit n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (enfants compris) à capacités limitées, possédant une expérience ou des connaissances insuffisantes.
- Les enfants doivent être surveillés pour avoir l'assurance qu'ils ne jouent pas avec le produit.

2.1.5 Granulés de charbon actif

- Le charbon actif n'est pas une substance dangereuse au sens du décret sur les substances dangereuses.
- Conserver le charbon actif hors de portée des enfants.

2.2 Comportement en cas d'urgence

2.2.1 En cas de fuite d'eau

1. Localiser la fuite.
2. Éliminer la cause de la fuite d'eau.

3 Description du produit

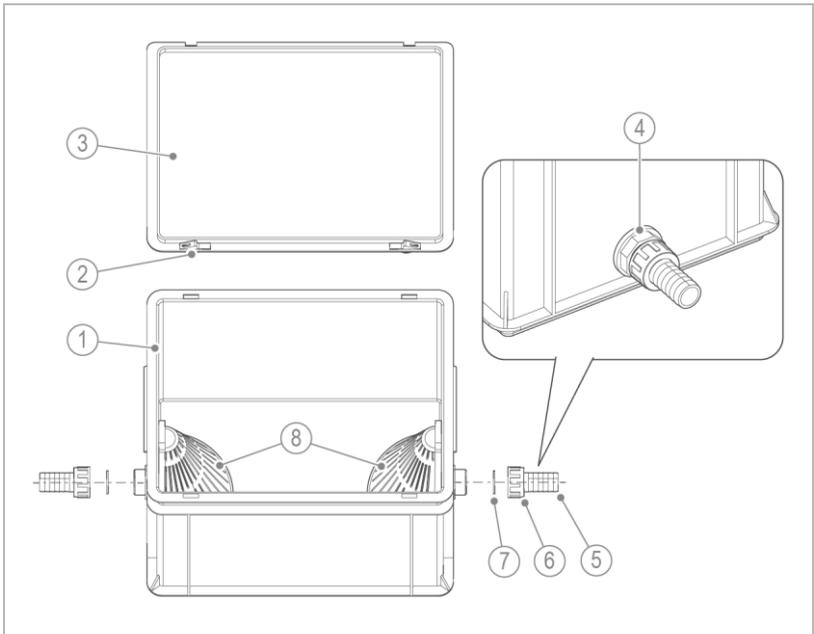
3.1 Utilisation conforme

- La boîte de préfiltration du condensat convient à la préfiltration du condensat fortement encrassé provenant de générateurs de chaleur à gaz ou à fioul (chaudières à condensation) et/ou des systèmes d'évacuation des fumées en acier inoxydable, plastique, verre, graphite et céramique, conformément aux documents de travail DWA-A 251:2011 et DVGW VP 114.

3.1.1 Possibilités d'utilisation

- En mode de commutation fioul/gaz d'un générateur de chaleur, il est possible que des dépôts provenant des conduites et d'autres composants se détachent et s'infiltrent dans l'installation de neutralisation.
- La boîte de préfiltration du condensat peut être utilisée en amont d'une installation de neutralisation, par ex. GENO-Neutra FNH-420-R, comme préfiltre.
- Cela augmente la durée de vie du matériau filtrant de l'installation de neutralisation.
- La boîte de préfiltration du condensat peut aussi servir de dispositif de filtration autonome pour les hydrocarbures non brûlés.

3.2 Composants du produit



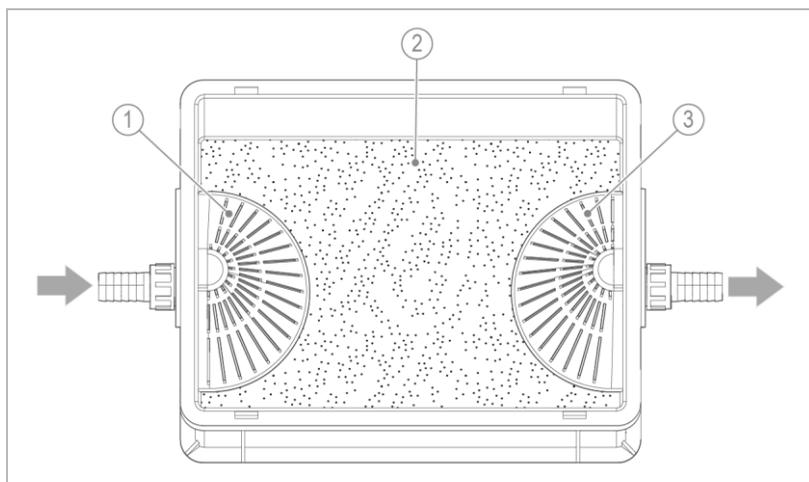
Désignation

- | | |
|---|--|
| 1 | Boîte de préfiltration du condensat |
| 2 | Fermeture à déclic |
| 3 | Couvercle |
| 4 | Raccord de tuyau DN 25 (arrivée et évacuation) |

Désignation

- | | |
|---|------------------|
| 5 | Embout à olive |
| 6 | Contre-écrou |
| 7 | Joint |
| 8 | Filtere grossier |

3.3 Description du fonctionnement



Désignation	Désignation
1 Filtre grossier au niveau de l'arrivée	3 Filtre grossier à l'évacuation
2 Zone de remplissage avec charge de charbon actif	

La boîte de préfiltration du condensat est symétrique.

Le débit du condensat peut être à droite ou à gauche.

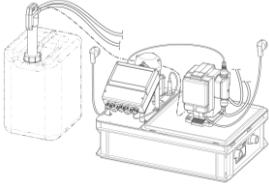
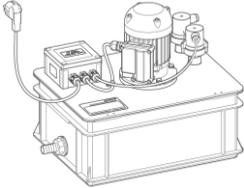
Le condensat s'écoule à travers un filtre grossier pour arriver dans la boîte de préfiltration du condensat et se répartit dans la charge de charbon actif.

La charge de charbon actif retient les impuretés, les résidus de combustion ou hydrocarbures non brûlés.

Le condensat filtré traverse le filtre grossier en sortie pour être évacué hors de la boîte de préfiltration du condensat.

3.4 Accessoires

Il est possible de post-équiper votre produit avec des accessoires. L'agent commercial responsable de votre région et le siège de la société Grünbeck se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Figure	Produit	Réf.
	Installation de neutralisation GENO-Neutra FNH-420-R	410 540
	Pour la neutralisation (augmentation du pH > 6,5) du condensat en provenance des générateurs de chaleur au fioul et au gaz	
	Station de relevage des eaux usées AH-300	420 150
	Station de relevage pour condensats provenant d'installations de neutralisation avec chaudières à condensation gaz ou fioul, ainsi que condensats de gaz non neutralisés > pH 3, d'eau claire ou d'eau sanitaire légèrement souillée	
	Flexible DN 25 (5 m)	410 774e
	pour le raccordement à l'arrivée et à l'évacuation de la boîte de préfiltration de condensat	
	Charge de charbon actif de 3,5 l	410 590
	Charge de charbon actif supplémentaire pour augmenter la quantité de remplissage	

4 Transport, mise en place et stockage

4.1 Expédition/livraison/emballage

Le produit est emballé à l'usine dans un carton.

Le charbon actif est conditionné séparément dans des sachets.

- ▶ Contrôler immédiatement à la réception si le contenu de la livraison est au complet et exempt d'endommagements dus au transport.

4.2 Transport/mise en place

- ▶ Transportez le produit uniquement dans son emballage d'origine.
- ▶ Le charbon actif n'est pas une substance dangereuse au sens du décret sur les substances dangereuses. Veuillez respecter les indications de la fiche de sécurité la plus récente.

4.3 Stockage

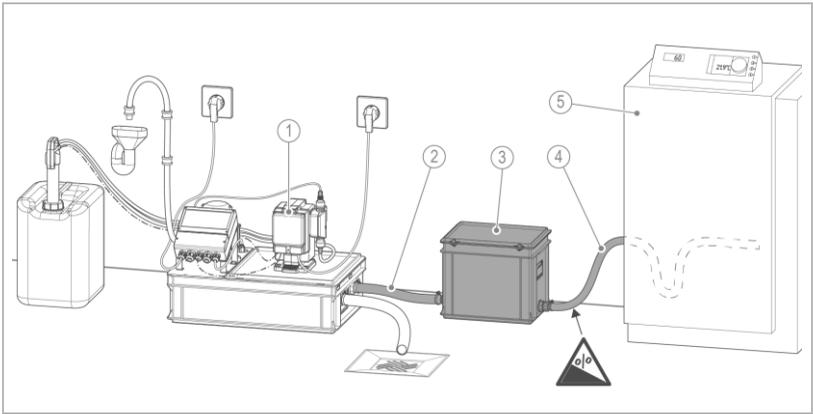
- ▶ Stocker le produit à l'abri des influences suivantes :
 - L'humidité
 - Les intempéries comme le vent, la pluie, la neige, etc.
 - Le gel, l'exposition directe aux rayons du soleil, les fortes chaleurs
 - Les produits chimiques, les colorants, les solvants et leurs vapeurs

5 Installation



L'installation du produit doit être effectuée uniquement par un personnel qualifié.

Exemple de montage



Désignation

- 1 Installation de neutralisation GENO-Neutra FNH-420-R
- 2 Flexible de liaison
- 3 Boîte de préfiltration du condensat

Désignation

- 4 Flexible d'arrivée
- 5 Générateur de chaleur

5.1 Exigences à remplir sur le lieu d'installation

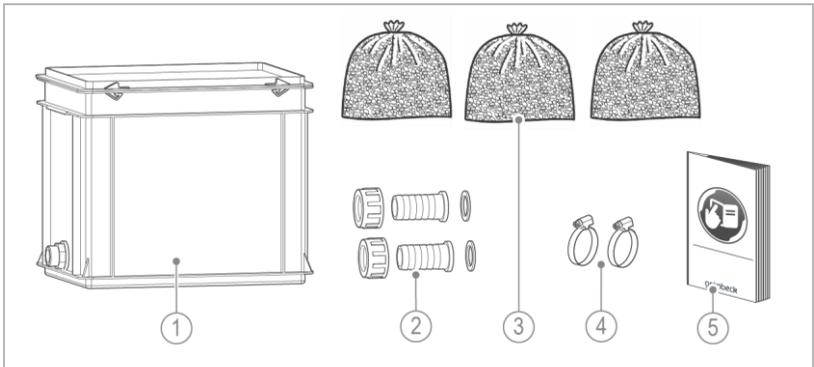
Tenir compte des réglementations locales concernant l'installation, des directives générales et des caractéristiques techniques.

- Protection contre le gel, exposition aux fortes chaleurs et exposition directe aux rayons du soleil
- Protection contre les fortes températures de rayonnement à proximité immédiate (≤ 40 °C)
- Protection contre les produits chimiques, colorants, solvants et leurs vapeurs
- Accès pour travaux de maintenance (veiller au besoin d'espace)
- Éclairage, aération et ventilation suffisants
- Surface d'implantation horizontale à capacité de portance suffisante pour supporter le poids du produit en service

Installation sanitaire

- Flexible d'arrivée avec pente et siphon dans le générateur de chaleur
- Flexible d'évacuation vers l'installation de neutralisation
- Évacuation au sol ou dispositif d'alarme qui affichera clairement l'état d'alarme en cas de défaut et, le cas échéant, désactivera le générateur de chaleur
- Station de relevage des eaux usées en cas de raccordement à la canalisation situé plus haut
- Raccordement à la canalisation \geq DN 40 avec possibilité de libre écoulement du condensat

5.2 Contrôle du contenu de la livraison



Désignation

- 1 Boîte de préfiltration de charbon actif (en partie prémontée)
- 2 2 raccords de flexible DN 25 avec écrou-raccord et joint

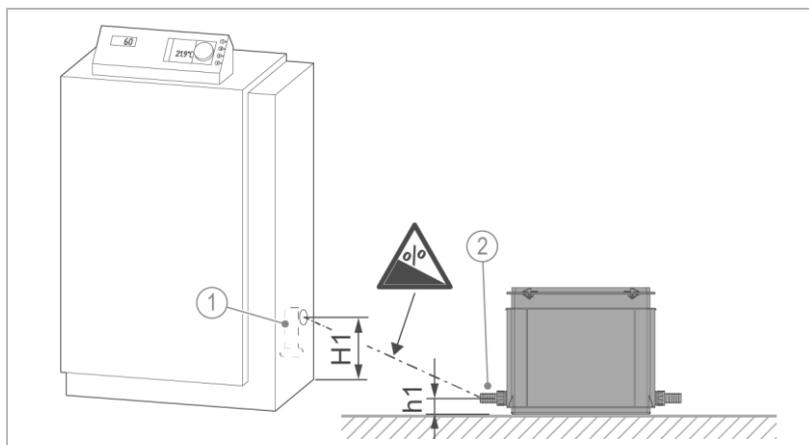
Désignation

- 3 Charge de charbon actif (3x 3,5 l)
- 4 2 colliers de serrage
- 5 Notice d'utilisation

- Vérifier si le contenu de la livraison est au complet et ne présente pas d'endommagements.

5.3 Installation sanitaire

5.3.1 Monter la boîte de préfiltration de charbon actif



Désignation

- 1 Siphon du générateur de chaleur

Désignation

- 2 Raccord d'arrivée

- Poser la boîte de préfiltration de condensat à l'horizontale à proximité de la chaudière – mais hors du passage.

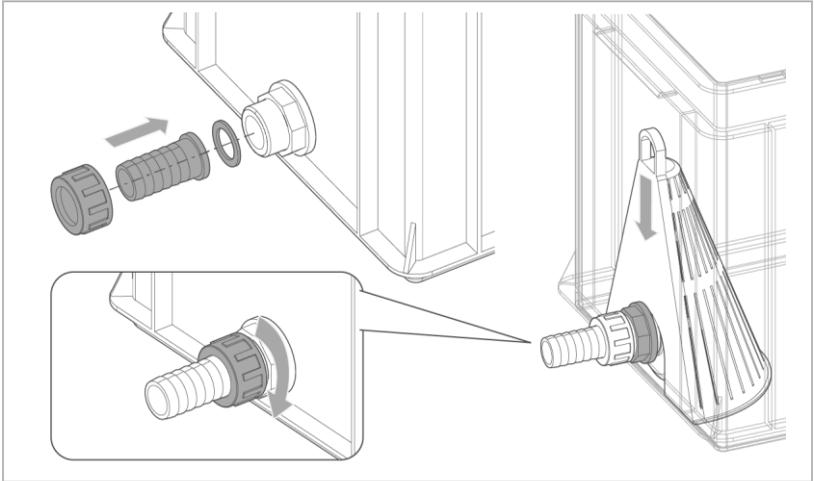


Choisir le lieu d'installation de telle sorte que les flexibles d'arrivée et d'évacuation soient le plus courts possible.

- Contrôler si le raccordement du générateur de chaleur a une pente d'environ 3 % vers le raccord d'arrivée de la boîte de préfiltration de condensat.

5.3.2 Raccorder la boîte de préfiltration de condensat

5.3.2.1 Montage des raccords de flexible



1. Déverrouiller et ouvrir le couvercle.
2. Monter les raccords de flexible à l'arrivée et à l'évacuation.
 - a Insérer le joint et bien serrer le raccord d'extrémité avec le contre-écrou.
 - b Contrôler l'assise des contre-écrous des points de raccordement.
 - c Contrôler l'assise des filtres grossiers.

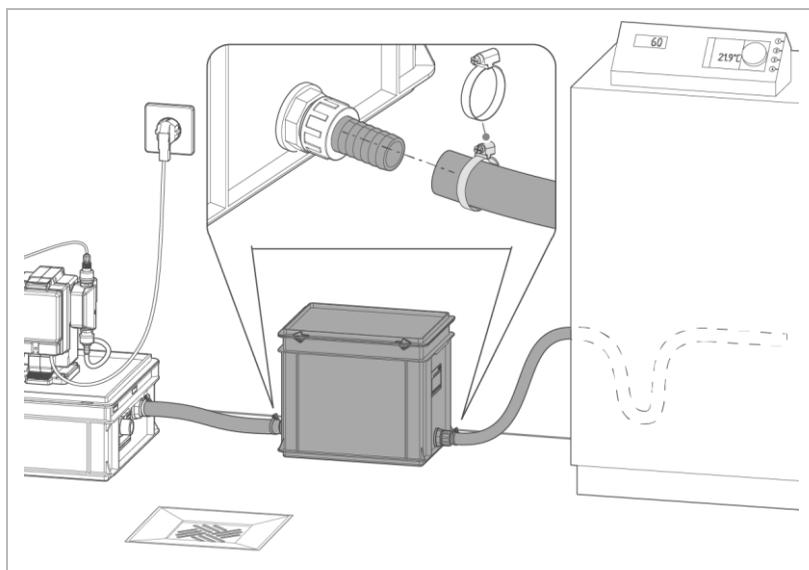
5.3.2.2 Raccordement des flexibles d'arrivée et d'évacuation

La boîte de préfiltration du condensat n'est pas fournie avec un flexible.

- ▶ Pour le raccordement de la boîte de préfiltration du condensat, utiliser le flexible de l'installation de neutralisation.
- En cas de besoin, il est possible d'utiliser un flexible disponible en option (voir le chapitre 3.4).



Le débit du condensat peut être des deux côtés.



1. Raccourcir le flexible à la longueur requise pour l'arrivée et l'évacuation.
2. Relier le flexible d'arrivée à l'entrée de la boîte de préfiltration du condensat. Ce faisant, veiller à respecter une pente entre le générateur de chaleur et la boîte de préfiltration du condensat.

3. Fixer le flexible d'arrivée avec le collier de serrage.
4. Relier le flexible d'évacuation à la sortie de la boîte de préfiltration du condensat.
5. Fixer le flexible d'évacuation avec le collier de serrage.
6. Raccorder le flexible d'évacuation sans le déformer à l'installation de neutralisation et le fixer avec le collier de serrage.
7. Si besoin, protéger le flexible d'évacuation des endommagements mécaniques. Ne pas marcher sur le flexible.



Si des flexibles et des raccords supplémentaires sont nécessaires, utiliser uniquement des matériaux autorisés et résistants à la corrosion comme indiqué dans le document de travail DWA-A 251:2011 (p.ex en PP, PE, PVC). Ne pas utiliser d'éléments en laiton, cuivre ou acier.



Il est possible d'intégrer d'autres chaudières à condensation et/ou installations d'évacuation des gaz, jusqu'à la capacité max. de la boîte de préfiltration du condensat en utilisant des pièces en T adaptées.

6 Mise en service



La première mise en service du produit doit être effectuée uniquement par le service après-vente.

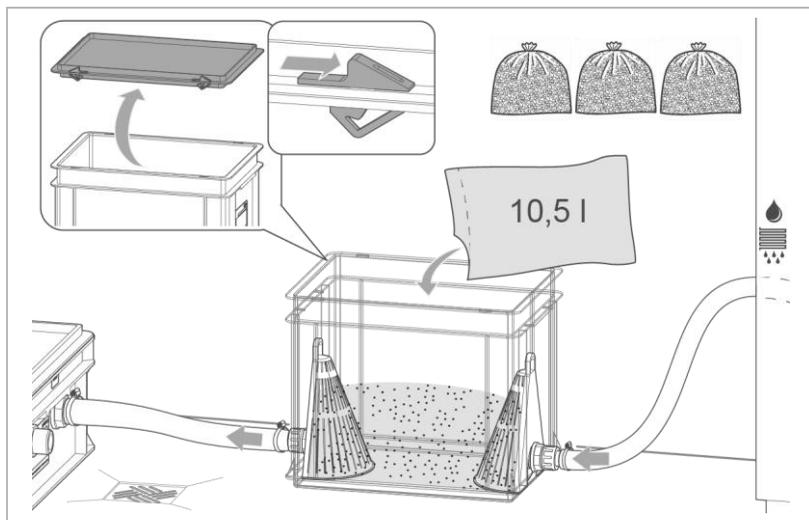


AVERTISSEMENT

Condensat acide

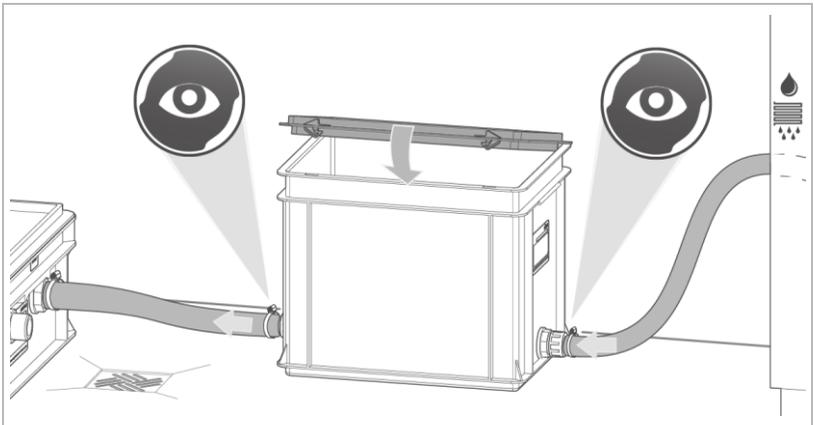
- Brûlures oculaires/parties du corps
- ▶ Porter un équipement de protection individuelle (voir chapitre 1.6.3).
- ▶ Éviter tout contact de la peau et des yeux avec le condensat.
- ▶ Si du condensat entre en contact avec les yeux, rincer les yeux avec beaucoup d'eau.

6.1 Remplissage de la boîte de préfiltration de condensat



1. Déverrouiller les dispositifs de fermeture du couvercle des deux côtés.
2. Soulever un peu le couvercle.
3. Retirer le couvercle et le déposer à l'abri des endommagements.
4. Enlever toute sécurité de transport éventuelle de la boîte de préfiltration du condensat (par ex. carton).
5. Verser soigneusement le charbon actif dans la boîte de préfiltration du condensat.
6. Verser de l'eau dans la boîte de préfiltration du condensat.

6.2 Contrôle du produit



1. Contrôler l'étanchéité des flexibles d'entrée et d'évacuation.
2. Fermer la boîte de préfiltration du condensat avec le couvercle.
3. Mettre le générateur de chaleur en marche.
4. Vérifiez l'étanchéité de l'ensemble de l'installation.

5. Contrôler si le condensat est acheminé sans obstacle dans l'installation de neutralisation.

6.3 Remise du produit à l'exploitant

- ▶ Expliquer à l'exploitant le fonctionnement du produit.
- ▶ Initier l'exploitant à l'aide de la notice d'utilisation et répondre à ses questions.
- ▶ Attirer l'attention de l'exploitant sur les nécessaires interventions d'inspection et de maintenance.
- ▶ Remettre à l'exploitant tous les documents à conserver.

6.3.1 Mise au rebut de l'emballage

- ▶ Mettre le matériel d'emballage au rebut dès qu'il n'est plus nécessaire (voir le chapitre 11.2).

6.3.2 Conservation d'accessoires/de consommables

- ▶ Conserver les accessoires et les consommables de manière correcte (voir chapitre 4.3).

7 Fonctionnement/utilisation

Le fonctionnement du produit s'effectue automatiquement et sans opérateur.



AVERTISSEMENT

Condensat acide

- Brûlures oculaires/parties du corps
- ▶ Porter un équipement de protection individuelle (voir chapitre 1.6.3).
- ▶ Éviter tout contact de la peau et des yeux avec le condensat.
- ▶ Si du condensat entre en contact avec les yeux, rincer les yeux avec beaucoup d'eau.

- ▶ Inspecter régulièrement le produit (voir chapitre 8.3).
- ▶ Faites exécuter les opérations de maintenance dans les délais (voir chapitre 8.4).

8 Entretien

L'entretien comprend le nettoyage, l'inspection et la maintenance du produit.



La responsabilité de l'inspection et de la maintenance est soumise aux exigences locales et nationales. L'exploitant est responsable du respect des travaux d'entretien prescrits.



Si vous signez un contrat d'entretien, vous aurez l'assurance que les travaux de maintenance seront effectués en temps voulu.

- ▶ Utiliser uniquement des pièces de rechange et des pièces d'usure originales de la société Grünbeck.

8.1 Nettoyage



Confier les travaux de nettoyage uniquement à des personnes instruites sur les risques et les dangers pouvant émaner du produit.

REMARQUE

Ne pas nettoyer le produit avec des produits de nettoyage contenant de l'alcool/des solvants.

- Cela endommage les composants en plastique.
- Cela attaque les surfaces peintes.
- ▶ Utiliser une solution savonneuse douce/de pH neutre.

- ▶ Porter un équipement de protection individuelle.
- ▶ Nettoyer le produit uniquement de l'extérieur.
- ▶ Ne pas utiliser de détergents agressifs ou abrasifs.
- ▶ Essuyer les surfaces avec un chiffon humide.

8.2 Intervalles



Des travaux d'inspection et de maintenance réguliers permettent de reconnaître les défauts à temps et, éventuellement, d'éviter les défaillances du produit.

- ▶ En votre qualité d'exploitant, c'est vous qui définissez quels composants exigent une inspection et une maintenance et à quels intervalles (en fonction de la charge). Ces intervalles obéissent aux données réelles, par ex. : degré de pollution, influences en provenance de l'environnement, consommation, etc.

Le tableau des intervalles suivant représente les intervalles minimum pour les tâches à effectuer.

Tâche	Intervalle	Activités
Inspection	6 mois	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler les flexibles d'arrivée et d'évacuation pour vérifier l'absence de dépôts • Contrôler le niveau d'eau dans la boîte de préfiltration du condensat • Vérifier l'étanchéité de la boîte de préfiltration du condensat et des flexibles
Maintenance	1 fois/an	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier l'étanchéité et l'état de la boîte de préfiltration du condensat et des flexibles • Nettoyer la boîte de préfiltration du condensat • Remplacer le charbon actif
	En fonction de la charge	<ul style="list-style-type: none"> • Voir tous les ans
Entretien	5 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandation : Remplacer les pièces d'usure

8.3 Inspection

En qualité d'exploitant, vous pouvez procéder vous-même aux inspections à effectuer régulièrement. Nous recommandons de contrôler le produit à intervalles rapprochés dans un premier temps, puis en cas de besoin, mais au moins tous les 6 mois.



- ▶ Porter un équipement de protection individuelle (voir chapitre 1.6.3).
 - ▶ Effectuer une inspection au moins tous les 6 mois.
1. Ouvrir le couvercle de la boîte de préfiltration du condensat.
 2. Contrôler s'il y a un film de fioul à la surface de l'eau.
 - a Si nécessaire, enlever le film de fioul avec une natte filtrante - ne pas utiliser de liant pour fioul en vrac.
 - b Si nécessaire, remplacer le charbon actif.
 - c Informer le service clientèle de la chaudière à condensation de la présence du film de fioul.
 3. Contrôler la présence de dépôt sur les flexibles d'arrivée et d'évacuation – les nettoyer si besoin.
 4. Contrôler le niveau d'eau dans la boîte de préfiltration du condensat – faire l'appoint d'eau si besoin.
 5. Vérifier l'étanchéité de la boîte de préfiltration du condensat et des flexibles.
 6. Fermer et verrouiller la boîte de préfiltration du condensat avec le couvercle.
 7. Inscrire l'inspection de maintenance effectuée dans le manuel de service (voir chapitre 13.2).

8.4 Maintenance

Pour garantir à long terme le parfait fonctionnement du produit, il y a lieu d'effectuer certains travaux réguliers.

Effectuer la maintenance régulièrement, en fonction de la quantité et du degré de salissure du condensat, toutefois au moins 1 fois/an.

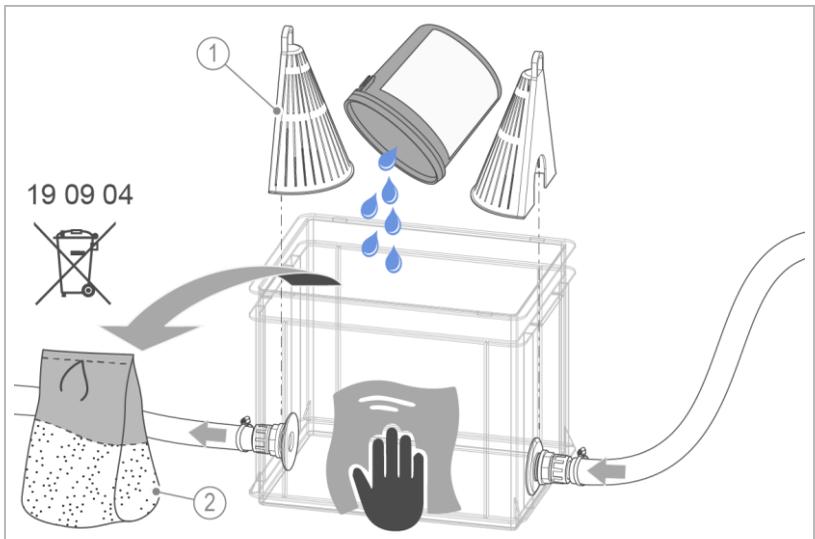
8.4.1 Maintenance annuelle



Les travaux de maintenance annuels requièrent des connaissances techniques particulières. Les opérations suivantes doivent être effectuées uniquement par un personnel qualifié.



- Porter un équipement de protection individuelle (voir chapitre 1.6.3).



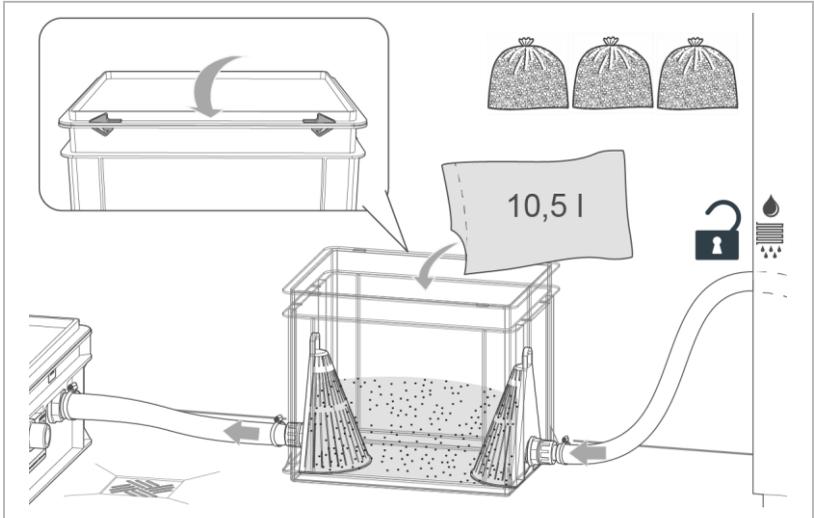
Désignation

- 1 Filtre grossier

Désignation

- 2 Charbon actif usagé dans un sac en plastique pour l'élimination

1. Interrompre l'arrivée de condensat ou détourner celui-ci vers un réservoir collecteur approprié.
2. Ouvrir le couvercle de la boîte de préfiltration du condensat.
3. Contrôler s'il y a un film de fioul à la surface de l'eau.
 - a Si nécessaire, enlever le film de fioul avec une natte absorbante - ne pas utiliser de liant pour fioul en vrac.
 - b Informer le service clientèle de la chaudière à condensation de la présence du film de fioul.
4. Enlever les granulés de charbon actif usagés de la boîte de préfiltration du condensat – par ex. avec aspirateur à liquides.
 - a Mettre le charbon actif usagé dans le sac en plastique.
 - b Éliminer le charbon actif usagé (voir le chapitre 11.2).
5. Retirer les filtres grossiers par le haut.
6. Nettoyer les filtres grossiers.
7. Nettoyer la boîte de préfiltration du condensat de l'intérieur.
8. Contrôler la présence de dépôt sur les flexibles d'arrivée et d'évacuation – les nettoyer si besoin.
9. Réinsérer les filtres grossiers.



- 10.** Verser soigneusement le charbon actif neuf (10,5 l) dans la boîte de préfiltration du condensat.
- 11.** Remplir la boîte de préfiltration du condensat d'eau.
- 12.** Vérifier l'étanchéité de la boîte de préfiltration du condensat et des flexibles.
- 13.** Si besoin, remplacer les composants usés.
- 14.** Fermer la boîte de préfiltration du condensat avec le couvercle.
- 15.** Inscrire l'intervention de maintenance effectuée dans le manuel de service (voir chapitre 13.2).

8.5 Consommables

Produit	Quantité	Réf.-
Charge de charbon actif	3,5 l	410 590
Nattes absorbantes de fioul	20 unités	410 585

8.6 Pièces de rechange

Une vue d'ensemble des pièces de rechange est disponible dans le catalogue des pièces de rechange à l'adresse www.grünbeck.com. Les pièces de rechange sont disponibles auprès de la représentation Grünbeck compétente pour votre région.

8.7 Pièces d'usure



Le remplacement des pièces d'usure doit être effectué uniquement par un personnel qualifié.

Les pièces d'usure sont référencées ci-dessous :

- Joints

9 Défaut

9.1 Observations

Observation	Légende	Remède
Dépôts de fioul à la surface du condensat	Mauvaise combustion dans la chaudière à condensation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Enlever le film de fioul au moyen des nattes filtrantes ▶ Nettoyer la boîte de préfiltration du condensat plus souvent et remplacer le charbon actif. ▶ Contrôler le réglage du brûleur ▶ Informer le spécialiste compétent pour la chaudière à condensation
Le condensat ne s'écoule pas du tout	Boîte de préfiltration du condensat ou flexible d'évacuation obstrué	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Contrôler la présence d'obstructions dans la boîte de préfiltration du condensat ▶ Contrôler le libre écoulement hors du flexible d'évacuation



S'il n'est pas possible d'éliminer un défaut, d'autres mesures peuvent être mises en œuvre par le service clientèle.

- ▶ Contacter le service clientèle (données de contact, voir face intérieure de la page de garde).

10 Mise hors service

Si une mise à l'arrêt du générateur de chaleur est prévue pendant une période prolongée, effectuer la mise hors service de la boîte de préfiltration du condensat.

10.1 Mise à l'arrêt temporaire

Si le générateur de chaleur doit être temporairement désactivé (par ex. pendant 3 mois en été), effectuer les tâches suivantes sur la boîte de préfiltration du condensat :

1. Ouvrir la boîte de préfiltration du condensat.
2. Contrôler si des dépôts se sont formés sur les surfaces de la boîte de préfiltration du condensat.
 - a Si besoin, éliminer les dépôts.
3. Contrôler si la boîte de préfiltration du condensat est suffisamment remplie d'eau.
 - a Si besoin, faire l'appoint en eau.
4. Fermer la boîte de préfiltration du condensat.

10.2 Remise en service

1. Contrôler l'état de la charge de charbon actif – la remplacer si besoin (par ex. après une immobilisation prolongée).
2. Remettre en service la boîte de préfiltration du condensat (voir le chapitre 6).

11 Démontage et mise au rebut

11.1 Démontage



- ▶ Confier ces tâches exclusivement à des personnels qualifiés.
1. Contrôler que le générateur de chaleur est hors service et vérifier l'absence de flux de condensat.
 2. Retirer le condensat de la boîte de préfiltration du condensat.
 3. Enlever la charge de charbon actif de la boîte de préfiltration du condensat.
 4. Séparer la boîte de préfiltration du condensat de l'installation sanitaire – démonter les flexibles d'arrivée et d'évacuation.

11.2 Mise au rebut

- ▶ Respectez les prescriptions nationales en vigueur.

Emballage

- ▶ Mettre les emballages au rebut dans le respect de l'environnement.

REMARQUE

Danger pour l'environnement du fait d'une mise au rebut incorrecte

- Les matériaux de l'emballage sont des matières premières de grande valeur et peuvent souvent être réutilisés.
- Une mise au rebut incorrecte peut entraîner des dangers pour l'environnement.
- ▶ Mettre les emballages au rebut dans le respect de l'environnement.
- ▶ Respecter les prescriptions de mise au rebut en vigueur localement.
- ▶ Si besoin, mandater une entreprise spécialisée pour la mise au rebut.

Charbon actif

- ▶ Déposer le charbon actif usagé dans un centre de collecte local en indiquant le numéro de code de déchet 19 09 04 – ne pas l'éliminer avec les déchets résiduels ou les ordures ménagères.

Natte absorbante de fioul

Les nattes absorbantes de fioul usagées entrent dans la catégorie des consommables pollués au fioul à éliminer avec les déchets spéciaux.

- ▶ Éliminer les nattes absorbantes de fioul usagées comme il se doit – ne pas les éliminer avec les déchets résiduels ou les ordures ménagères.

Produit



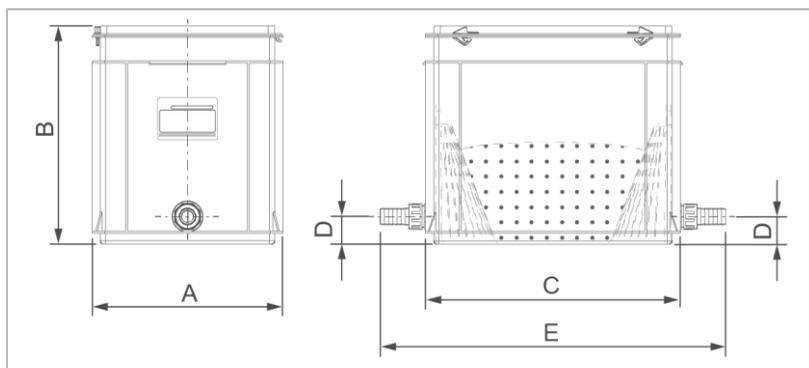
Si le produit porte ce symbole (poubelle barrée), ce produit et ses composants électriques et électroniques ne doivent pas être mis au rebut avec les ordures ménagères.

- ▶ Informez-vous des dispositions locales en matière de collecte et de tri des produits électriques et électroniques.
- ▶ Utiliser les centres de collecte disponibles pour la mise au rebut de votre produit.
- ▶ Si votre produit contient des piles ou des accumulateurs, les mettre au rebut séparément de votre produit.



Vous trouverez de plus amples informations sur la reprise et la mise au rebut sur le site www.gruenbeck.com.

12 Caractéristiques techniques



Dimensions et poids		DN 25
A	Largeur	mm 300
B	Hauteur	mm 335
C	Longueur	mm 400
D	Hauteur de raccordement arrivée et évacuation	mm 43
E	Longueur totale avec connexions	mm 540
	Poids en service	kg ~ 20
	Poids à vide	kg ~ 10
Données de raccordement		DN 25
Diamètre nominal de raccordement arrivée et évacuation		DN 25
Données de puissance		DN 25
Combustible/procédé (formation du condensat)		Technique de condensation fioul ou gaz
Volumes de remplissage et données de consommation		DN 25
Granulés de charbon actif		l 10,5
Caractéristiques générales		DN 25
Température du condensat		°C 5 – 60
Température ambiante		°C 5 – 40
Réf.		410 135

13 Manuel de service



- ▶ Documenter la première mise en service et tous les travaux de maintenance.

Boîte de préfiltration du condensat DN 25

Numéro de série : _____

13.1 Protocole de mise en service

Client	
Nom	
Adresse	
Installation/accessoires	
Fabricant de la chaudière à condensation	
Chaudière à condensation, type	
Combustible	
Puissance de la chaudière à condensation	kW
Accessoires	
Matériaux	
Matériau(x) chaudière	
Matériau(x) échangeur de chaleur	
Matériau(x) installation d'évacuation des fumées	
Remarques	
Mise en service	
Société	
Technicien du S.A.V.	
Certificat de temps de travail (n°)	
Date/signature	

13.2 Maintenance

Opérations réalisées		
<input type="checkbox"/> Inspection	<input type="checkbox"/> Maintenance	<input type="checkbox"/> Réparation

Description

Confirmation de l'exécution

Société : _____

Nom : _____

Date : _____ Signature : _____

Opérations réalisées		
<input type="checkbox"/> Inspection	<input type="checkbox"/> Maintenance	<input type="checkbox"/> Réparation

Description

Confirmation de l'exécution

Société : _____

Nom : _____

Date : _____ Signature : _____

Opérations réalisées

Inspection

Maintenance

Réparation

Description

Confirmation de l'exécution

Société :

Nom :

Date :

Signature :

Opérations réalisées

Inspection

Maintenance

Réparation

Description

Confirmation de l'exécution

Société :

Nom :

Date :

Signature :

Opérations réalisées

Inspection

Maintenance

Réparation

Description

Confirmation de l'exécution

Société :

Nom :

Date :

Signature :

Opérations réalisées

Inspection

Maintenance

Réparation

Description

Confirmation de l'exécution

Société :

Nom :

Date :

Signature :

Mentions légales

Rédaction technique

Veillez adresser vos questions et suggestions concernant cette notice d'utilisation directement au Département Rédaction Technique de la société Grünbeck Wasseraufbereitung GmbH

E-mail : dokumentationen@gruenbeck.de

Grünbeck Wasseraufbereitung GmbH
Josef-Grünbeck-Str. 1
D-89420 Hoechstädt
Germany

 +49 (0)9074 41-0

 +49 (0)9074 41-100

info@gruenbeck.com
www.gruenbeck.com



Pour plus d'informations,
voir www.gruenbeck.com